

Allocution de l'honorable Kenneth Anthony Premier ministre de Sainte-Lucie

Monsieur le Président, distingués Chefs de gouvernement,

Au nom de la délégation de Sainte-Lucie, des délégations des Caraïbes anglophones et des délégations de la sous-région de la CARICOM, j'aimerais vous remercier de votre accueil amical et chaleureux, et du professionnalisme et de l'efficacité des dispositions prises par le personnel de soutien du Sommet à l'égard de nos délégations. Le peuple du Canada nous a amplement démontré qu'il n'y a aucune corrélation réelle entre température et tempérament.

Je m'exprime aujourd'hui au nom du peuple de la CARICOM — un peuple qui vient des États les plus petits et les plus vulnérables de cet hémisphère, mais je m'adresse aussi à vous au nom d'une communauté d'États qui jouissent de l'une des plus fières et solides traditions de démocratie dans les Amériques.

Dans les États de la Communauté des Caraïbes, la démocratie est née des luttes des classes ouvrières pour la justice et la reconnaissance des droits des travailleurs. Elle s'est fortifiée dans les creusets de nos mouvements en faveur de l'autonomie et de l'autodétermination. Elle s'est épanouie dans les jeunes années de notre histoire postcoloniale et a fleuri alors que nous continuons de nous débattre pour parvenir à gouverner nos propres affaires et à organiser notre propre destin.

Il y a ceux que la démocratie des Caraïbes déconcertent. Comment une région composée d'aussi petits États peut-elle continuer à détenir un record ininterrompu de démocratie dynamique, malgré les pressions qu'exercent la pauvreté, les difficultés économiques, la taille et les ressources limitées? Certes, nous avons eu nos défauts mais, dans la Communauté des Caraïbes, la démocratie est une chose vivante, qui respire, et le peuple des Caraïbes est tellement attaché à ses traditions qu'il les tient en grande partie pour acquises.

Nous ne sommes pas inquiets au sujet de nos antécédents en matière de démocratie. Nous ne nous sentons pas coupables pour ce qui est du respect de nos engagements en faveur des droits de la personne et de la primauté du droit. Il n'y a pas de clause sur la démocratie dans nos plans régionaux d'intégration, car le peuple des Caraïbes n'attend rien d'autre de nos gouvernements.

Nous avons appris, Monsieur le Président, qu'on ne peut imposer la démocratie. Il faut la planter, lui permettre de germer et de fleurir. Certaines sociétés, parmi nous, ont une expérience récente de la démocratie. Bien que la démocratie aura des valeurs fondamentales, ses manifestations différeront d'un pays à l'autre. Notre tâche consiste à aider les pays dans leur lutte pour créer et établir des institutions qui visent à soutenir leurs nouvelles démocraties au fil du temps. Le président Bush vient de nous le rappeler : « la démocratie n'est pas une destination, mais un voyage ». Ces paroles